

PROJETS DE COOPERATION EUROPEENNE

PRE - EMERGENCIAS

“PRE-EMERGENCIAS”

Chronologie

Le 17 mars 2006, en son siège piémontais, la Croix Rouge italienne a présenté, à la presse et aux télévisions, le projet Pre-emergencias.

Au début de l'année 2005, l'hypothèse de travailler sur le thème de l'intégration et de la coordination entre les équipes de secours dans le domaine des grandes urgences a commencé à se préciser.

Alors que la société Sinergie S.r.l. de Turin commençait à donner corps à l'idée et à la constitution d'un partenariat approprié, la commission européenne - à l'intérieur d'un programme d'action communautaire - lançait une soumission publique sur des projets de dimension européenne dans le domaine de la coopération communautaire en matière de protection civile.

En juillet 2005, après une activité soutenue de définition des objectifs, des phases opérationnelles et de composition du groupe de travail, le dossier était présenté à la commission européenne.

En décembre de la même année, le projet fut sélectionné et admis parmi les 11 projets européens. En mars 2006, se déroula la séance inaugurale officielle à Bruxelles, dans les bureaux de l'unité de protection civile de la direction générale de l'environnement de la commission européenne.

Quels en sont les objectifs ?

Le projet entend réaliser un modèle dont le but est :

1. d'améliorer l'intégration des différents acteurs impliqués dans la planification des mesures d'urgence et la gestion des crises,
2. d'améliorer la communication et l'information entre les équipes d'actions et la population,

en se focalisant sur deux secteurs : les zones des catastrophes à progression de risque croissant (en prenant pour référence les inondations) et les zones se situant dans la catégorie des événements malheureux imprévus, comme les incendies à l'intérieur de tunnels routiers.

L'innovation que les Pre-emergencias veulent apporter au cadre des opérations de protection civile lors des grandes urgences réside :

1. dans la focalisation des zones d'amélioration : aussi bien là où les protocoles d'intervention sont absents ou génériques, en valorisant les pratiques positives en tant que lignes d'intervention, que dans la mise en avant des facteurs de coordination et de communication entre les équipes, utiles à l'optimisation de la gestion des crises,
2. dans la comparaison des situations organisationnelles en Italie, en France, en Grèce et en Roumanie : les partenaires œuvrent dans ces pays : l'étude des plans et des protocoles d'intervention doit donc tenir compte de cette diversité de contextes et de caractéristiques du « dispositif des secours ».

Une attention particulière est réservée aux contextes frontaliers impliquant une collaboration internationale dans la limitation des situations de crises.

Ils impliquent, en effet, une situation de superposition potentielle, si ce n'est de conflit de compétences.

Comment ?

Actuellement, les partenaires travaillent sur les phases 3, 4 et 5 du projet.

Le parcours complet est le suivant :

- 2.1. PHASE 1. Analyse documentaire des comportements lors des situations à risque (experts, volontaires et civils) et des différents plans nationaux d'intervention prévus pour les situations de crise à progression de risque croissante ou d'évènements imprévus,
- 2.2. PHASE 2. Analyse des comportements et des plans d'action mis en place dans des situations réelles sur les deux secteurs de référence du projet,
- 2.3. PHASE 3. Identification des pratiques positives expérimentées et vérification de leur transférabilité dans d'autres contextes,
- 2.4. PHASE 4. Construction d'un modèle intégré d'intervention flexible, réaliste et applicable aux différentes typologies de catastrophes et donc d'interventions, en réalisant un simulateur afin de créer un système de prévision et d'anticipation des comportements,
- 2.5. PHASE 5. Exercice et vérification des résultats, visualisés à travers le simulateur, lors d'une formation de la Croix Rouge italienne.

Qui sont les partenaires ?

Le partenariat est composite et relativement diversifié au niveau des expériences et des compétences.

Il est, en effet, composé d'organismes de recherche, d'organismes d'intervention et d'organismes étudiant ou subissant les évènements considérés dans le projet, provenant des pays européens cités ci-dessus.

De fait, les partenaires sont :

- La Croix Rouge italienne - chef de file
- Sinergie S.r.l. - coordinateur
- L'Université de Turin, département de psychologie - partenaire
- L'Ecole polytechnique de Milan (département de l'ingénierie chimique) - partenaire
- Le Craim (Roumanie - Association de coordination entre universités, entreprises, organes législatifs) - partenaire
- Le Demokritos (Grèce - Organisme de R&D dans le secteur des sciences physiques et technologiques) - partenaire
- Sitaf S.p.A. Société italienne de tunnel autoroutier du Fréjus - partenaire
- Le GEIE TMB Tunnel du Mont Blanc - partenaire
- L'A.N.A.S. S.p.A. (agence nationale autonome du réseau routier) - partenaire
- La protection civile italienne, sièges régionaux du Piémont et de la Vallée d'Aoste - organisme compétent sur le territoire

Comment communiquons-nous ?

La communication s'effectue sur une large échelle et requiert des énergies spécifiques dans la gestion du projet car il faut soigner les aspects de comparaison entre l'Europe et le reste du monde dans le secteur des urgences.

Le moyen principal et permanent de communication est constitué du site Internet <http://www.cri.piemonte.it/progetti/pre-emergencies/>.

Le site regroupe des données et des documents de travail qui, lorsqu'ils sont validés, sont transférés de la zone réservée au partenariat à la zone d'accès public.

Les comptes-rendus des réunions de révision des objectifs en fonction des étapes, en tenant compte de la phase d'expérimentation dans laquelle se trouve le projet, y sont divulgués.

Le rapport avec les moyens de communication est une constante : le lancement du projet en Italie a vu l'intervention de nombreux journaux et de nombreuses télévisions, qui ont saisi le caractère innovant du projet et l'importance d'en diffuser la connaissance parmi les opérateurs et la population.

Un autre aspect non négligeable est représenté par la communication préalable des objectifs, puis des résultats obtenus. Cet aspect est confié à chacun des partenaires à travers leurs réseaux relationnels et de référence.